

Pensionnat de jeunes filles Valmont à Lausanne

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **38 (1966)**

Heft 7

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pensionnat de jeunes filles Valmont à Lausanne

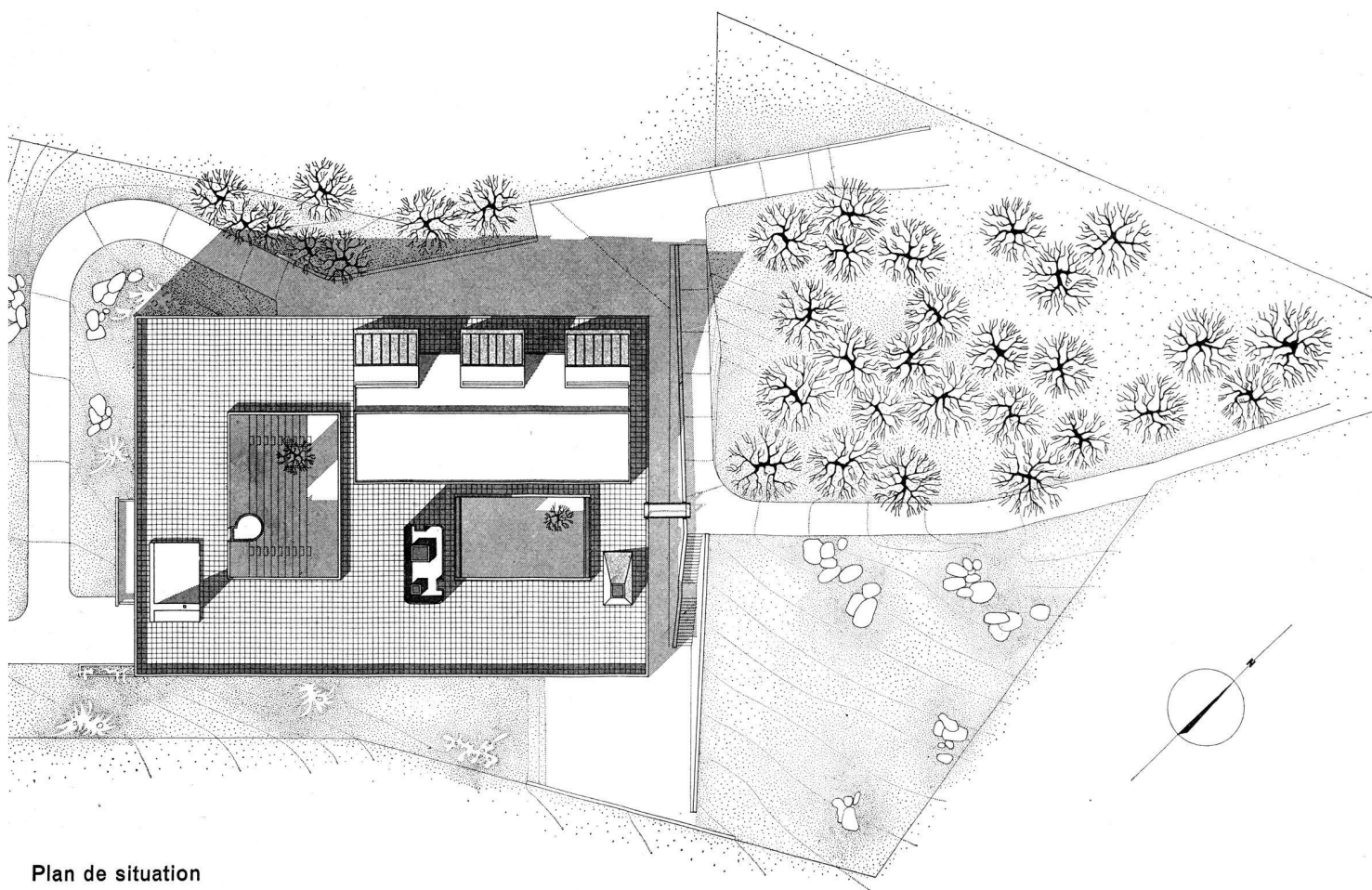
le lac et les Alpes, encadrée par les belles frondaisons des forêts de Rovéréaz et de Sauvabelin.

Le programme du pensionnat, établi par la révérende mère supérieure générale, fixa diverses exigences de base conformes à l'esprit et aux méthodes de la congrégation, dont l'éducation et l'instruction des jeunes filles sont la vocation.

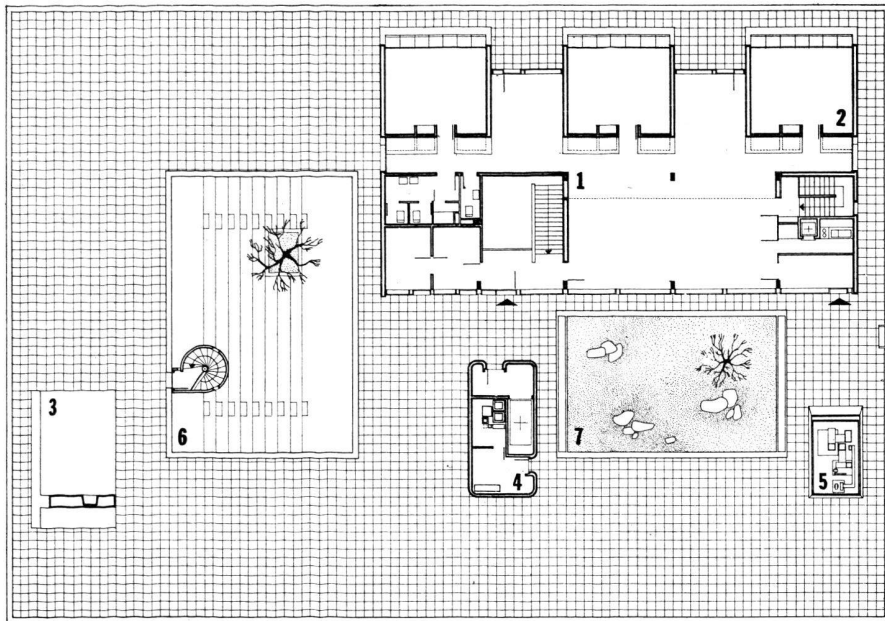
Essentiellement, l'individualité des jeunes filles, profondément respectée, pourra s'exprimer et se développer librement. Seules des chambres à un ou deux lits seront prévues, aménagées avec un coin de travail individuel, et comprenant chacune un cabinet de toilette indépendant. Les classes ne recevront que quinze à vingt élèves au plus, et les salles de séjour, de jeux, de lecture seront de petites dimensions et plus nombreuses, par opposition à de grands locaux collectifs, dortoirs, etc. Le pensionnat sera, d'autre part, le plus varié possible. Au contraire d'un aspect solennel ou représentatif, il aura le caractère d'une grande maison familiale dans laquelle les jeunes filles pourront s'isoler, travailler seules ou en groupe, se réunir et converser avec les sœurs au gré des heures et des jours. De plus, la richesse du pensionnat que construira la congrégation ne sera pas faite de luxe, mais de simplicité, de clarté et de gaieté. Les matériaux en seront très simples – le bois et le béton – et les aménagements et équipements pratiques. Enfin, la chapelle, sobre et lumineuse, sera incorporée de manière étroite et naturelle dans le pensionnat.

19

La Congrégation des Sœurs de Sainte-Marcelline chercha, au début de 1960, un terrain adéquat à Lausanne, pour y construire un pensionnat de jeunes filles. Son choix se porta, par opposition à d'autres possibilités extérieures et isolées, sur une propriété de dimensions relativement restreintes, sise en bordure immédiate de la ville, dans un quartier en plein développement. La congrégation marquait ainsi sa volonté d'assurer au pensionnat Valmont le meilleur contact avec la vie de la cité. Dès le début des études architecturales, les particularités du site choisi furent prises en considération avec le plus grand soin. La parcelle très en pente s'adosse au nord à une forêt qui la protège admirablement. Au sud-ouest, la vue s'étend magnifiquement au-dessus de la ville, sur



Plan de situation

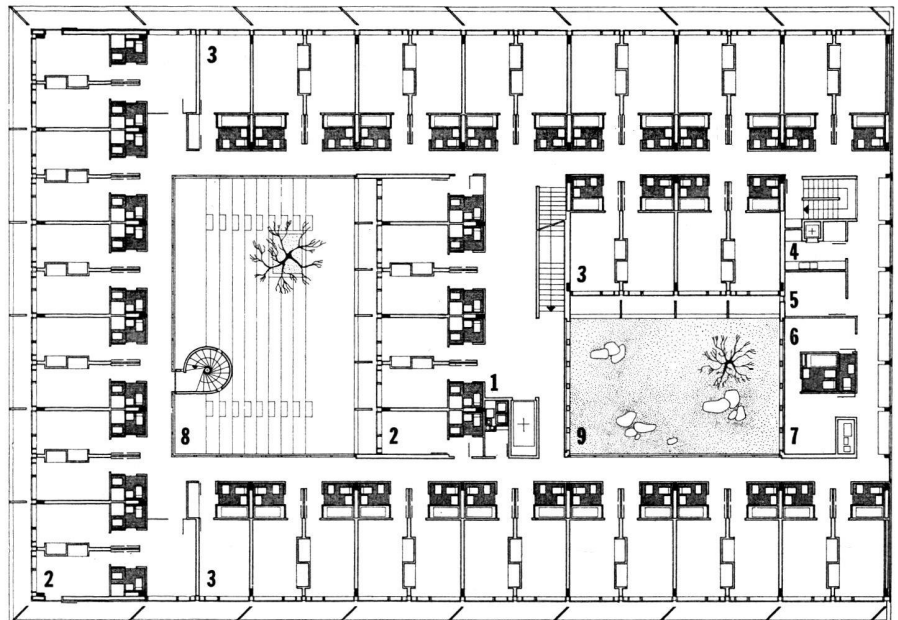


Plan de la terrasse

- 1 Groupe de classes spécialisées
- 2 Classes
- 3 Podium et cheminée de plein air
- 4 Tour des machineries
- 5 Cheminée de ventilation
- 6 Grand patio
- 7 Patio-jardin

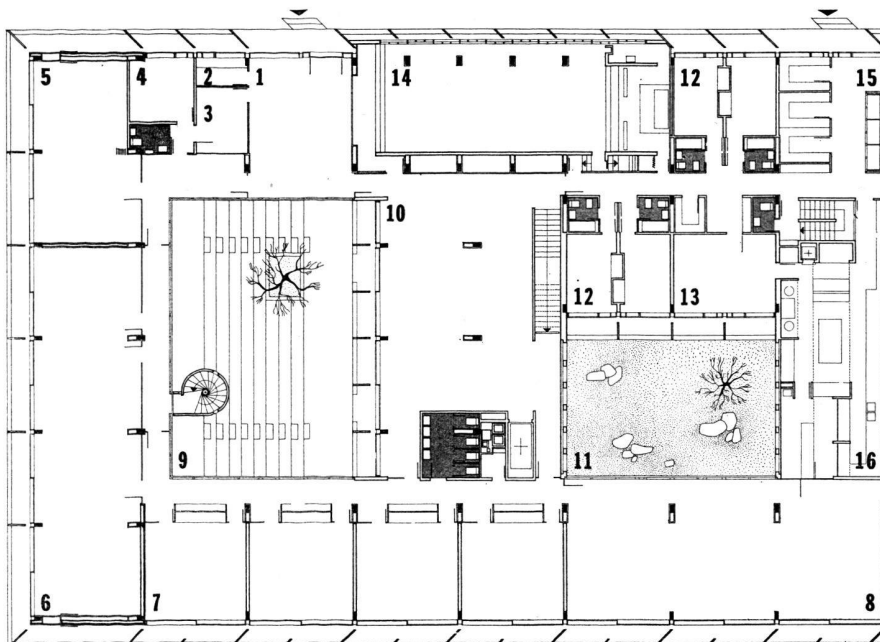
Plan de l'étage

- 1 Vestibule central
- 2 Chambres à un lit
- 3 Chambres à deux lits
- 4 Office
- 5 Salle de soins
- 6 Chambre de garde
- 7 Infirmierie
- 8 Grand patio
- 9 Patio-jardin



Plan du rez-de-chaussée

- 1 Vestibule d'entrée
- 2 Loge
- 3 Secrétariat
- 4 Direction
- 5 Salon de réception
- 6 Grand salon
- 7 Classes
- 8 Salle à manger
- 9 Grand patio
- 10 Vestibule central
- 11 Patio-jardin
- 12 Chambres
- 13 Salle à manger du personnel
- 14 Chapelle
- 15 Entrée de service
- 16 Cuisine et office





Pensionnat
de jeunes filles
Valmont
à Lausanne



Max Richter
Marcel Gut
architectes EPUL - SIA

1 Façade sud-ouest
2 Façade sud-est
3 Vue du nord

Pensionnat
de jeunes filles
Valmont
à Lausanne



1



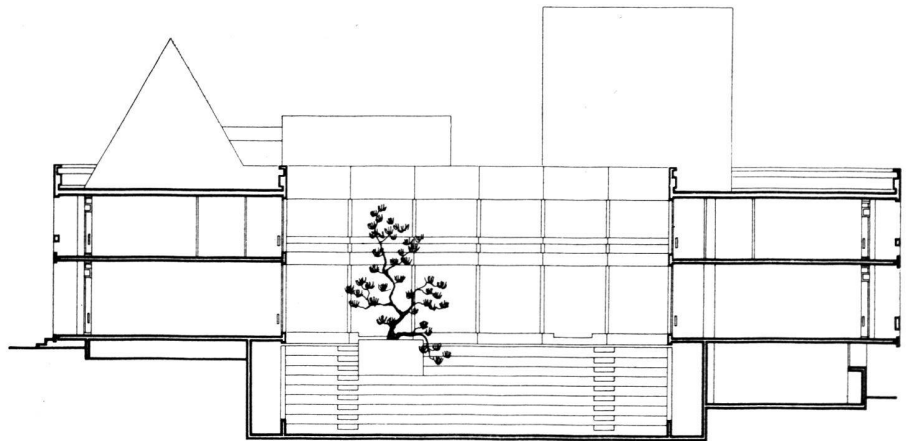
2



3

- 1 Grand patio vu du vestibule principal
- 2 Grand salon
- 3 Grand patio

Coupe sur le grand patio
(Valmont)



25

Il s'agirait donc, du point de vue architectural, de concevoir une maison répondant avec précision à ces exigences, tout en s'adaptant harmonieusement au site. Des diverses solutions possibles, celle d'un bâtiment de type horizontal fut retenue. Ce parti présente en effet le plus grand nombre d'avantages.

La vaste terrasse supérieure couvrant le bâtiment reconstitue un espace de jardin et de jeux placé dans des conditions idéales, abrité des vents, parfaitement ensoleillé et aéré, isolé, et jouissant de toute la splendeur de la vue. Tous les différents locaux du pensionnat s'ouvrent fort diversement tour à tour vers l'extérieur, sur la forêt ou sur le lac, vers l'intérieur sur deux patios, l'un en gradins (classe en plein air), l'autre en jardin. Au bas du terrain, le volume principal du bâtiment, construit sur pilotis, recouvre un préau de jeux, alors qu'au haut de la propriété, la terrasse donne accès de plain-pied à la forêt. Le pensionnat est ainsi étroitement adapté au site et à la topographie. La répartition des locaux essentiels se fait sur deux niveaux principaux seulement. La distribution et la circulation intérieure sont ainsi très faciles.

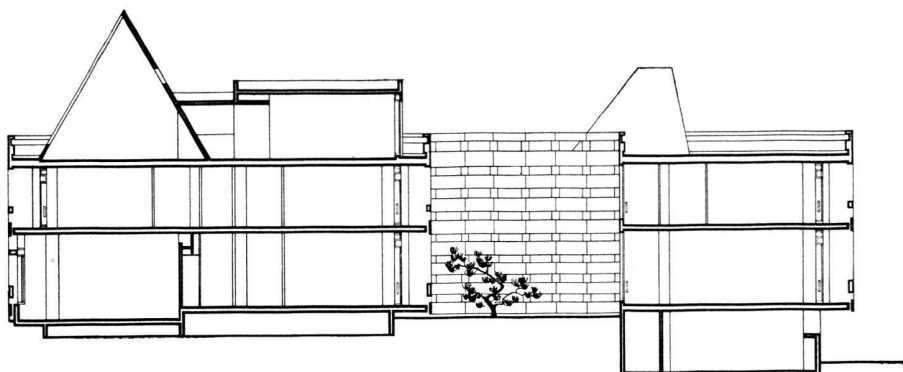
Le rez-de-chaussée, destiné à la vie communautaire de jour, comprend l'entrée, la chapelle, la réception, les salons, les classes, le séjour, la salle à manger, la cuisine et divers locaux de service, et l'étage est occupé entièrement par les chambres des sœurs et des jeunes filles. Sur la terrasse se trouve un groupe scolaire à usages multiples, pouvant être utilisé pour le pensionnat lui-même (classes spéciales, dessin, jeux, etc.), ou pour une garderie d'enfants avec accès indépendant par la terrasse. Les dégagements, vestibules et couloirs, sauf celui des chambres des sœurs, s'ouvrent tous directe-

ment en façade, en particulier sur les patios-jardins, et sont ainsi largement éclairés et ensoleillés. De plus, les salons, les classes, le vestibule central, la salle à manger, ainsi que la cuisine, sont à double orientation, vers l'extérieur et vers les patios, bénéficiant ainsi d'un cachet particulier.

L'unité architecturale de l'ensemble paraît découler à la fois de la prédominance du volume principal de forme simple, de la répétition d'éléments types (vitrages, loggias) et du petit nombre de matériaux différents. Les contrastes sont faits par quelques formes libres, telles que les classes pyramidales, la tourelle de la machinerie aux angles fortement arrondis, sur la terrasse, et l'escalier hélicoïdal en cylindre.

A l'intérieur du pensionnat règne une grande sobriété que soulignent par opposition quelques revêtements muraux en noyer naturel. La polychromie comporte quelques accents de couleurs vives, complétant l'atmosphère de fraîcheur et de jeunesse. L'agencement intérieur et le mobilier principal, étudiés par les architectes, s'harmonisent étroitement avec l'architecture du bâtiment. Le vitrail de la chapelle, de conception originale, a été composé et réalisé par les architectes. Une importante décoration murale en céramique, due au peintre Jean Baier, enrichit très heureusement le caractère du préau couvert situé sous le bâtiment.

Le pensionnat Valmont (internat et externat) s'ouvrit en juin 1964. Sa conception générale a donné satisfaction à la Congrégation des sœurs de Sainte-Marcelline qui le dirige et les jeunes filles paraissent fort heureuses d'y vivre et d'y travailler. Aux dires de tous ceux qui l'ont vu, il mérite d'être visité.



Coupe transversale